



Evolution et compréhension du Projet



29 NOVEMBRE 2021

CONCEPT URBANISTIQUE ET ARCHITECTURAL

Le projet «La Concorde» dessine un nouveau front bâti sur l'Avenue de l'Ain, dédié aux logements et à l'activité, comprenant un parking centralisé mutualisé.

Un cœur d'îlot sera aménagé avec un parc public arborisé qui accueille déjà l'école primaire et son préau, ainsi que des jardins familiaux qui seront gérés par la Ville de Vernier.

Une galerie marchande est prévue au rez inférieur, ainsi que des surfaces d'activités au rez supérieur, reliées par un généreux patio au centre du parc.

Les bâtiments proposent des appartements traversants, bénéficiant tous d'une double orientation.

Le concept architectural intègre une ossature minérale animée par des loggias pour tous les appartements, avec des parements métalliques jouant avec la lumière au fil des saisons.

INFORMATIONS GENERALES

Bâtiment existant en cours de démolition : fin décembre 2021.

Travaux préparatoires et terrassements planifiés : janvier 2022.

Parking centralisé mutualisé planifié pour recevoir les usagers des secteurs L, A et M.
Ce parking sera aussi au bénéfice des résidents du quartier : décembre 2024.

Fin du complexe du projet «La Concorde» : été 2025.

Une convention des cheminements inter-quartier est prévue avec la Ville de Vernier, permettant la circulation des personnes venant du Nord du quartier et, depuis l'Ecole de Morsier jusqu'à la nouvelle passerelle des Libellules (pilotée par la Ville de Vernier).

Un Ecopoint de quartier sera à disposition pour le projet de «La Concorde» et les bénéficiaires des immeubles voisins : été 2025.

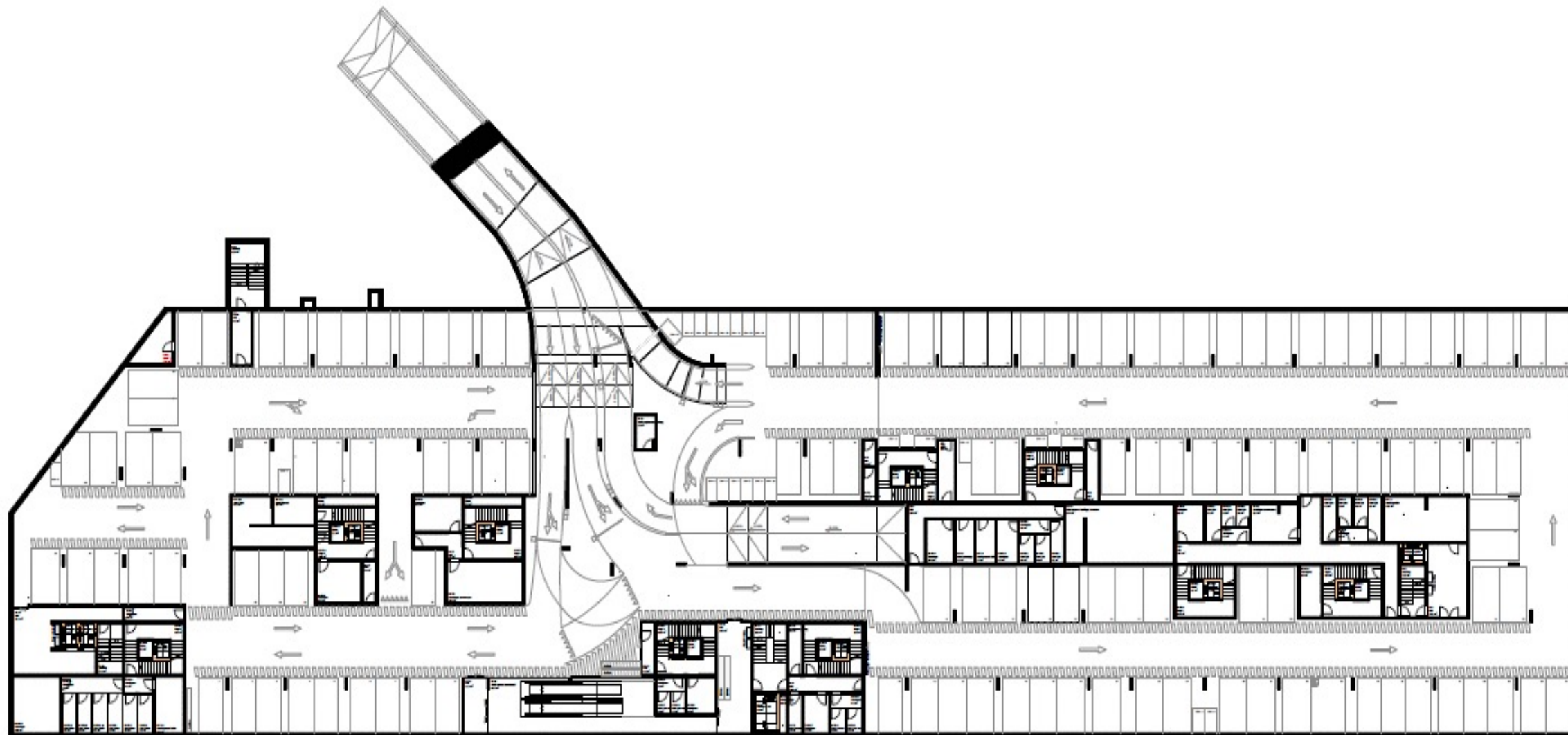
Une grande surface commerciale est planifiée dans la galerie : été 2025.

Le projet «La Concorde» nécessite des travaux de raccordement des réseaux sur le domaine public, notamment énergétique, planifiés en coordination étroite avec la Ville de Vernier et les SIG.

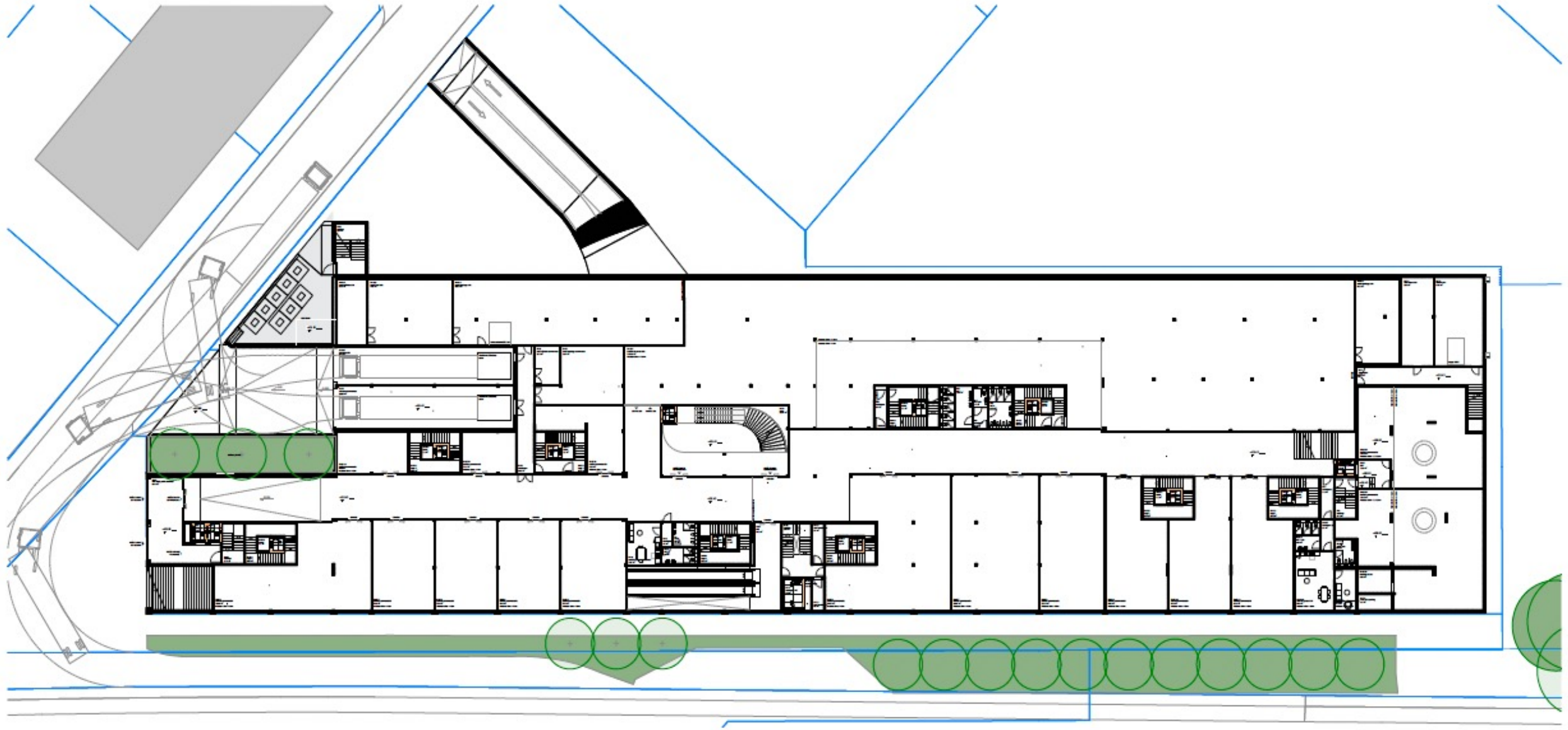
Il est prévu de sécuriser le préau de l'Ecole de Morsier en rapport avec les travaux planifiés pour réaliser le projet de «La Concorde» avec des dispositifs adéquats et sécuritaires, cela en coordination étroite avec la Ville de Vernier.

L'ensemble des travaux, pour la réalisation du projet «La Concorde», sera accordé par la Police des Autorisations de Construire afin d'être conforme à la Loi sur la Construction et Installation et, avec l'Office Cantonal des Transports pour réguler la gestion des circulations.

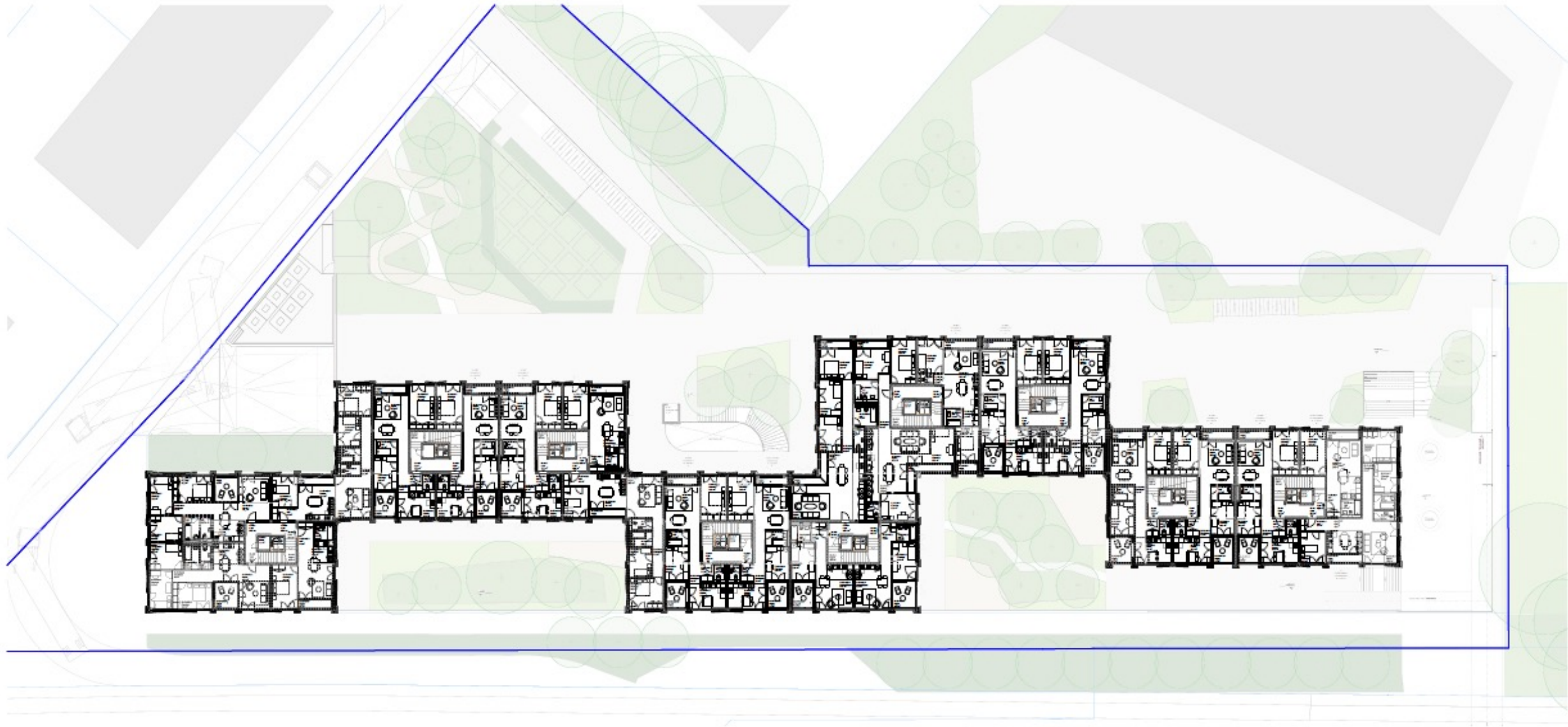
Plan du sous-sol



Plan du rez inférieur



Plan étage-type





LA
CONCORDE
PLUS QU'UN QUARTIER, UN QUARTIER VIEUX







barbier

touches

botica



MERCI DE VOTRE ATTENTION

